Cluster Maritime Mayotte: Une structure pour soutenir le développement de l'économie bleue

Description

Cluster Maritime Mayotte: Une structure pour soutenir le développement de I'économie bleue



C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine. Le Cluster Maritime Mayotte a été officiellement lancé le 23 mars dernier, à l'issue d'une Assemblée générale constitutive, A Mamoudzou. Ce projet a AOtAO mis en A"uvre par la Chambre de commerce et d'industrie de Mayotte (CCIM), avec le soutien du Cluster Maritime Français. Il s'inscrit dans la continuité du travail mené par le Conseil Départemental de Mayotte qui a formulé une stratégie d'économie bleue pour le territoire.

Cette structure ouvre de nouvelles perspectives pour les acteurs de la filiAre maritime de ce territoire. L'objectif principal est de développer toutes les composantes de l'économie bleue, Ã savoir l'économie portuaire, l'économie de la pêche et l'économie du tourisme, entre autres. Ce faisant, il s'agit de favoriser la création de valeur et d'emplois, tout en portant une attention particuliÃ"re à la préservation de la ressource et la mise en valeur du lagon.

Créer des synergies

Â

En effet, le développement d'une économie bleue est un enjeu majeur pour Mayotte et les acteurs du secteur, d'autant qu'il se met en place dans un contexte particuliÃ"rement favorable, bénéficiant d'un soutien actif des instances nationales et du Cluster Maritime Français. Ce cluster aura pour mission de pallier au manque d'organisation et de synergie entre les parties prenantes.

Il s'agit, principalement, de structurer les filières et de développer la collaboration ; de mutualiser les compétences et les achats ; de désenclaver le territoire avec de nouvelles liaisons maritimes ; de développer une plateforme de réparation navale ; de collecter et de valoriser les déchets maritimes ; et enfin, d'améliorer la qualité des services. D'autres axes émergeront au gré des travaux du cluster.



Améliorer la connectivité

Â

Tous les secteurs d'activité sont potentiellement concernés, même les secteurs de production et d'agro-transformation, puisqu'un sujet clé est le désenclavement de Mayotte, par voie maritime et aérienne. En effet, la région joue un rÃ′le pour le développement de ce territoire, d'où les efforts consentis pour accroître les échanges commerciaux ces dernières années, notamment dans le cadre du programme Interreg V. En 2020, Cap Business Océan Indien a financé une étude sur la desserte Mahajanga (Madagascar) et Longoni (Mayotte). La création d'une compagnie maritime mahoraise et le développement d'une société existante ont aussi été étudiés.

Â

Pour Mayotte, les relations avec les territoires voisins sont d'autant plus importantes étant donné que l'île importe l'essentiel de ses produits alimentaires, et que le développement de certaines activités, telles que l'agro-transformation, dépend grandement des matières premières transitant par le Canal du Mozambique. Ce cluster permettra d'associer

plus étroitement les acteurs économiques aux projets du territoire portés par la collectivité et les services de l'Etat. Ces acteurs pourront améliorer les possibilités de formation ou de développer des actions collectives qui accroîtront la compétitivité de leur filière.

IntérÃat des partenairesÂ

Â

À ce jour, 25 demandes d'adhésion ont été reçues, principalement des acteurs de la plongée, des entreprises du port, des grandes entreprises maritimes, de la grande distribution, des banques, des sociétés de conseil ou encore de l'Union Maritime. Parmi les postulants, on retrouve également des structures issues des milieux universitaires, le Parc Marin ainsi que des collectivités, dont le Conseil Général de Mayotte qui a mandaté la CCIMÂ pour mettre en place ce cluster.

Le Conseil d'administration, qui regroupe une grande diversité d'acteurs de l'économie bleue, est présidé par Norbert Martinez.

TéIéchargez le communiqué de presse

date créée mai 1, 2022